

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3
du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 17 0184 01

Propriété composée de pruniers irrigués.

DURAS 5 ha 29 a 60 ca

'Pouchan': ZI- 101[99](J)- 101[99](K)

XA 47 22 0049 01

Terres agricoles nues.

CASTELNAU-SUR-GUPIE 6 ha 02 a 70 ca

'Genet': ZM- 5 - 'Les beysse': ZE- 88[P1]- 89[P1]- 108[P1]

XA 47 22 0081 01

Ensemble de petites parcelles en nature de pré.

SAINT-PIERRE-DE-BUZET 81 a 02 ca

'Grenade': B- 476[308]- 477[308]- 485[309]- 688[311]- 690[483]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **27/10/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> .